**PROCES-VERBAL**

*Démission d’un conseiller municipal : installation d’un conseiller municipal*

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du **08 février 2025,** **Monsieur Jean-Jacques Beaugrand** l’a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal à compter du **08 février 2025.**

Conformément à l’article L221-4 du code général des collectivité territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le préfet de Loire-Atlantique en a été informé.

Conformément à l’article L270 du code électoral, **Monsieur Patrice Sinson,** suivant immédiat sur la liste **« AGIR ENSEMBLE POUR Haute-Goulaine »**, dont faisait partie Monsieur Jean-Jacques Beaugrandlors des dernières élections municipales, est installé en qualité de conseiller municipal.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l’ensemble du conseil Municipal

Fabrice Cuchot

